



FLASH INFO

CSE

cgtcpamloire@orange.fr

Voici un retour rapide des principales informations issues du CSE du mercredi 23 février 2023 et aux questions / demandes de la CGT en attendant la rédaction du procès- verbal :

✓ **INFOS DIRECTION**

- Mécontentement des médecins sur les négociations conventionnelles : les discussions sont toujours en cours. Le 27/02/2023, une décision sera prise, soit un accord soit un règlement arbitral. Cela impacte sur les relations avec les médecins, notamment l'annulation des commissions.
- Une évolution des dotations CSE avec une variation de 2019 à 2023 en diminution de 8,23%. Baisse de l'effectif de 7,13% (715 en 2019 à 664 en 2023). La masse salariale du CSD est également en diminution de 15,40%.

✓ **Désignation d'un nouveau membre CSSCT**

Sabrina Trapani est élue suppléante à l'unanimité de la commission CSSCT.

Rappel sur la liste des Elus CGT : Christiane Dumont, Nedjma Simoëns, Roselyne Costa, Ouarda Baïtiche.

✓ **BUREAU DU CSE**

- En ligne sur le site du CSE.

✓ **SITUATION DES SERVICES**

De manière générale, les services sont un peu impactés par les grèves et les vacances scolaires.

- Accueil physique : 1444 fiches traitées depuis le 01/01/2023 soit 42 par jour en 48H. Mise en place d'un nouvel outil à compter du 01/03/2023 à l'accueil de Vitalis, pour comptabiliser les assurés à l'accueil. A noter une grande différence entre le nombre d'assurés comptabilisé et historisé (5422 Médialog) et le comptage manuel fait par les agents (40000).
- MAS : à jour.
- FDS : un mécontentement des kinés ce qui pourrait générer plus de FSP.
- IJ AT/ MP : en augmentation
- IJ Complexes : en maintien

✓ **Informations trimestrielles (4^{ème} trimestre 2022)**

722 CDI, 26 CDD, 162 temps partiel au 31/12/2022.

A ce jour 36 CDD, 9 apprentis, 4 intérimaires.

✓ **Journée de solidarité 2023**

La CGT est contre cette journée de solidarité, la CGT préférerait que cette journée soit offerte par l'employeur. De plus, la direction a refusé le dépassement exceptionnel de 10h au 28/02/2023 pour les agents souhaitant comptabiliser de l'avance sur leurs compteurs. **Il faut respecter l'accord !**

✓ **Projet de plan d'action Transition énergétique 2023**

La CGT rend un avis défavorable même si les élus sont conscients qu'il faut se responsabiliser face à la transition énergétique. Nous ne pouvons pas nous prononcer sur un projet qui va devoir revoir l'accord télétravail ou les modalités de la prochaine campagne télétravail. Dans ce projet, les conditions de travail des salariés sont impactés et notamment financièrement si on leur augmente leur télétravail. Pour information : 2.95€ par jour télétravail.

✓ **Question posées par la CGT**

- **Pour quelle raison le code absence 923 : don du sang, ne peut plus être enregistré par l'agent?** Depuis le 01.01.2023 il faut remplir l'imprimé demande d'absence pour le don du sang et l'adresser à la GP.

Note de 05/2019 : c'est le service GP qui saisit l'absence avec le justificatif.

- **Un rappel aux managers peut-il être fait afin qu'ils respectent les élus et mandatés qui prennent du temps pour assurer leur mandat ?** Nous constatons des dérives dans certains services où les élus sont stigmatisés. La CGT demande que soient rappelés la loi et le code du travail.

La direction fera un rappel aux responsables concernés.

- **La responsable adjointe du service Gestion des Bénéficiaires (GDB) de Roanne, devrait partir pour mutation. Ce poste sera-t-il remplacé ?**

L'appel est sorti sur intranet.

- **Est-il opportun de programmer un rendez-vous avec la Carsat, alors qu'avec la réforme des retraites engagée, tout est remis en cause.**

La thématique de la préparation à la retraite est reconduite. 69 agents sont inscrits. La CARSAT restera prudente sur certaines informations suite aux actualités.

- **Accueils : Quand un dossier reçu à l'accueil arrive dans un service, pourquoi le service concerné ne prend pas directement contact avec l'assuré pour le suivi (pièces manquantes ou supplémentaires, réclamations...) au lieu de le retourner au CAM qui a fait initialement l'Urgence Financière ?**

*Le CAM vérifie la complétude du dossier d'urgence financière. A but pédagogique, un retour aux CAM est fait si le dossier est incomplet. **Où est l'urgence?** Cela concerne 27 retours sur 215 demandes.*

Un groupe de travail pourrait être mis en place ?!

- **RTP : Dans certains services, les RTP travaillent par roulement et avec un système de « permanence » pour les agents du service ; par exemple, il y a 4 RTP dans un service, à tour de rôle, ils sont positionnés sur une journée pour répondre aux attentes et questionnements des agents de leur service. Cela implique un délai de réponse allongé, voire pas de réponse du tout, et entraîne des délais de traitement qui peuvent être allongés. Il semblerait que ce fonctionnement soit étendu à d'autres services ; qu'en est-il ?**

La direction verra avec les services concernés.

Vous pouvez nous faire part de vos questions et/ou interrogations sur la boîte
cgtcpamloire@orange.fr

Nous restons à votre écoute dans cette période difficile.

PRENEZ SOIN DE VOUS ET DE VOS PROCHES.

Rejoignez le syndicat qui défend les intérêts des salariés



BULLETIN DE CONTACT

NOM - Prénom :

Adresse :

Tél

à remettre à un(e) Militant(e) CGT CPAM LOIRE

cgtcpamloire@orange.fr